

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE)**

**Siège social :** Angle Rue Winnipeg et Annecy, les Berges du Lac-Tunis.

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : M.Noureddine HAJJI.

ACTIFS (En Dinars Tunisien)						
DESIGNATION	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>						
AC11 Investissements de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	33 853	33 101	752	33 853	32 506	1 347
AC13 Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
AC14 Acomptes versés	0	0	0	0	0	0
	<b>33 853</b>	<b>33 101</b>	<b>752</b>	<b>33 853</b>	<b>32 506</b>	<b>1 347</b>
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>1 081 406</b>	<b>607 833</b>	<b>473 573</b>	<b>1 010 367</b>	<b>503 673</b>	<b>506 694</b>
AC21 Installations techniques & machines	0	0	0	0	0	0
AC22 Autres installations, outil et mobilier	1 081 406	607 833	473 573	1 010 367	503 673	506 694
AC23 Acomptes versés et Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
	<b>1 081 406</b>	<b>607 833</b>	<b>473 573</b>	<b>1 010 367</b>	<b>503 673</b>	<b>506 694</b>
<b>AC3 Placements</b>						
AC31 Terrains et constructions	<b>4 595 647</b>	<b>656 334</b>	<b>3 939 312</b>	<b>4 575 499</b>	<b>423 150</b>	<b>4 152 349</b>
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 595 647	656 334	3 939 312	4 575 499	423 150	4 152 349
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	0	0	0	0	0	0
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	0	0	0	0	0	0
AC33 Autres placements financiers	<b>335 503 642</b>	<b>6 071 327</b>	<b>329 432 315</b>	<b>269 268 112</b>	<b>5 057 935</b>	<b>264 210 177</b>
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	10 605 774	6 071 327	4 534 447	11 442 991	5 057 935	6 385 056
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	294 212 552	0	294 212 552	237 775 052	0	237 775 052
AC333 Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0
AC334 Autres prêts	30 685 316	0	30 685 316	20 050 069	0	20 050 069
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	0	0	0	0	0	0
	<b>340 099 289</b>	<b>6 727 662</b>	<b>333 371 627</b>	<b>273 843 611</b>	<b>5 481 085</b>	<b>268 362 526</b>
<b>AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>						
AC510 Provision pour primes non acquises et primes à annuler	0	0	0	0	0	0
AC520 Provision d'assurance vie	119 480	0	119 480	314 319	0	314 319
AC530 Provision pour sinistres ( Vie )	140 989	0	140 989	187 287	0	187 287
	<b>260 469</b>	<b>0</b>	<b>260 469</b>	<b>501 606</b>	<b>0</b>	<b>501 606</b>
<b>AC6 Créances</b>						
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	<b>15 816 347</b>	<b>0</b>	<b>15 816 347</b>	<b>11 237 501</b>	<b>0</b>	<b>11 237 501</b>
AC611 Primes acquises et non émises	15 816 347	0	15 816 347	11 237 501	0	11 237 501
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	0	0	0	0	0	0
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0	0	0	0	0
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	<b>128 623</b>	<b>0</b>	<b>128 623</b>	<b>124 744</b>	<b>0</b>	<b>124 744</b>
AC63 Autres créances	<b>10 593 259</b>	<b>0</b>	<b>10 593 259</b>	<b>6 672 121</b>	<b>0</b>	<b>6 672 121</b>
AC631 Personnel	118 956	0	118 956	135 931	0	135 931
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 012 477	0	10 012 477	6 266 127	0	6 266 127
AC633 Débiteurs divers	461 826	0	461 826	270 063	0	270 063
AC64 Créances sur ressources spéciales	0	0	0	0	0	0
	<b>26 538 229</b>	<b>0</b>	<b>26 538 229</b>	<b>18 034 366</b>	<b>0</b>	<b>18 034 366</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>						
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	<b>3 497 999</b>	<b>0</b>	<b>3 497 999</b>	<b>957 338</b>	<b>0</b>	<b>957 338</b>
AC73 Comptes de régularisation Actif	<b>12 625 771</b>	<b>0</b>	<b>12 625 771</b>	<b>9 462 274</b>	<b>0</b>	<b>9 462 273</b>
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues	12 390 630	0	12 390 630	9 116 492	0	9 116 492
AC733 Autres comptes de régularisation	235 141	0	235 141	345 781	0	345 781
	<b>16 123 770</b>	<b>0</b>	<b>16 123 770</b>	<b>10 419 611</b>	<b>0</b>	<b>10 419 611</b>
<b>Total</b>	<b>384 137 015</b>	<b>7 368 595</b>	<b>376 768 420</b>	<b>303 843 414</b>	<b>6 017 264</b>	<b>297 826 150</b>

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b> (En Dinars Tunisien)		
<b>DESIGNATION</b>	<b>Au 31/12/2019</b>	<b>Au 31/12/2018</b>
<b>Capitaux Propres</b>		
CP1 Capital social	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	674 447	230 053
CP3 Rachat d'actions propres	0	0
CP4 Autres capitaux propres	0	0
CP5 Résultat reporté	8 443 478	3 987 015
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>19 117 924</b>	<b>14 217 068</b>
CP6 Résultat Exercice	6 019 911	4 900 856
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>25 137 836</b>	<b>19 117 924</b>
<b>Passifs</b>		
<b>PA1 Autres passifs financiers</b>		
PA11 Emprunts obligataires	0	0
PA12 TCN émis par l'entreprise	0	0
PA13 Autres Emprunts	0	0
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	119 112	173 971
	<b>119 112</b>	<b>173 971</b>
<b>PA2 Provisions pour autres risques et Charges</b>		
PA21 Provision pour pensions et obligations similaires	0	0
PA22 Provision pour impôts	0	0
PA23 Autres Provisions	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>		
PA310 Provision pour primes non acquises	0	0
PA320 Provision d'assurances vie	317 608 069	247 304 669
PA330 Provision pour sinistres ( Vie )	8 188 936	13 239 780
PA340 Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes ( Vie )	8 265 518	5 549 390
PA350 Provision d'égalisation et d'équilibrage	79 923	109 106
PA360 Autres provisions techniques ( Vie )	0	0
	<b>334 142 446</b>	<b>266 202 945</b>
<b>PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte</b>		
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>		
	<b>203 298</b>	<b>245 876</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	<b>3 763 233</b>	<b>3 007 093</b>
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	<b>0</b>	<b>0</b>
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0
PA622 Autres	0	0
PA63 Autres dettes	<b>10 636 564</b>	<b>7 052 395</b>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	0	0
PA632 Personnel	1 685	1 205
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 343 112	6 793 326
PA634 Crédoeurs divers	291 767	257 864
PA64 Ressources spéciales	0	<b>0</b>
	<b>14 399 797</b>	<b>10 059 488</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>		
PA71 Comptes de régularisations Passif	<b>2 765 932</b>	<b>2 025 946</b>
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	0	0
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	2 765 932	2 025 946
PA72 Ecart de conversion	0	<b>0</b>
	<b>2 765 932</b>	<b>2 025 946</b>
<b>Total du passif</b>	<b>351 630 584</b>	<b>278 708 226</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>376 768 420</b>	<b>297 826 150</b>

**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE**  
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Opérations brutes 2019	Cessions et /ou rétrocession	Opérations nettes 2019	Opérations nettes 2018
<b>PRV1 Primes</b>				
PRV11 Primes émises et acceptées	+ 87 005 567	194 974	86 810 593	86 263 567
<b>PRV2 Produits de Placements</b>				
PRV21 Revenus des placements	+ 23 496 794	0	23 496 794	16 762 457
PRV22 Produits des autres placements	+ 0	0	0	0
<b>sous total 2a</b>	<b>110 502 361</b>	<b>194 974</b>	<b>110 307 387</b>	<b>16 762 457</b>
PRV23 Reprises de corrections de valeur sur placements	+ 0	0	0	0
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+ 0	0	0	0
<b>sous total 2</b>	<b>110 502 361</b>	<b>194 974</b>	<b>110 307 387</b>	<b>103 026 024</b>
<b>PRV3 Plus values non réalisées sur placements</b>	+ 0	0	0	0
<b>PRV4 Autres produits techniques</b>	+ 291 267	0	291 267	314 235
<b>CHV1 Charge de sinistres</b>				
CHV11 Montants payés	- 23 052 428	237 680	22 814 749	16 518 941
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/- -5 050 843	-46 298	-5 004 545	2 735 033
<b>sous total 3</b>	<b>18 001 585</b>	<b>191 381</b>	<b>17 810 204</b>	<b>19 253 975</b>
<b>CHV2 Variation des Autres Provision</b>				
CHV21 Provisions d'assurance vie	+/- 72 990 344	-201 122	73 191 466	67 226 807
CHV22 Autres provisions techniques	+/- 0	0	0	0
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte	+/- 0	0	0	0
<b>sous total 4</b>	<b>72 990 344</b>	<b>-201 122</b>	<b>73 191 466</b>	<b>67 226 807</b>
<b>CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes</b>	0	0	0	0
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>				
CHV41 Frais d'acquisition	- 4 296 697	0	4 296 697	3 884 532
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/- 0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration	- 1 883 608	0	1 883 608	1 008 673
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+ 0	8 747	-8 747	-784
<b>sous total 5</b>	<b>6 180 305</b>	<b>8 747</b>	<b>6 171 558</b>	<b>4 892 421</b>
<b>CHV5 Autres Charges techniques</b>	- 2 265 192	0	2 265 192	2 970 966
<b>CHV9 Charges de placements</b>				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	- 266 315	0	266 315	159 731
CHV92 Correction de valeur sur placements	- 0	0	0	0
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	- 0	0	0	0
<b>sous total 6</b>	<b>2 531 507</b>	<b>0</b>	<b>2 531 507</b>	<b>3 130 696</b>
<b>CHV10 Moins values non réalisées sur placements</b>	- 0	0	0	0
<b>CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</b>	- 0	0	0	0
<b>RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)</b>	<b>11 089 888</b>	<b>195 967</b>	<b>10 893 921</b>	<b>7 987 800</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
RTV <b>Résultat technique de l'assurance vie</b>	+/- <b>10 893 921</b>	<b>8 836 361</b>
PRNT1 <b>Produits des Placements</b>		
PRNT11 Revenus des placements	+	84 735
PRNT12 Produits des autres Placements	+	0
<b>sous total 1a</b>	<b>84 735</b>	<b>153 702</b>
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	+	0
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	0
<b>sous total 1</b>	<b>10 978 656</b>	<b>8 990 063</b>
PRNT3 <b>Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie</b>	+	<b>0</b>
CHNT1 <b>Charges des Placements</b>		
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-	0
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	1 013 392
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0
<b>sous total 2</b>	<b>1 013 392</b>	<b>684 836</b>
CHNT2 <b>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie</b>	-	<b>0</b>
PRNT2 <b>Autres produits non techniques</b>	+	<b>96 837</b>
CHNT3 <b>Autres charges non techniques</b>	-	<b>0</b>
<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>	<b>10 062 100</b>	<b>8 329 241</b>
CHNT4 <b>Impôts sur le résultat</b>	-	<b>4 042 189</b>
<b>Résultat provenant des activités ordinaires après Impôts</b>	<b>6 019 911</b>	<b>4 900 856</b>
PRNT4 <b>Gains extraordinaires</b>	+	<b>0</b>
CHNT5 <b>Pertes extraordinaires</b>	-	<b>0</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
CHNT6/PRNT5 <b>Effets Modifications comptables ( nets d'impôts )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>	<b>6 019 911</b>	<b>4 900 856</b>

<b>ETAT DE FUX DE TRESORERIE</b> (En Dinars Tunisien)		
<b>DESIGNATION</b>	<b>Au 31/12/2019</b>	<b>Au 31/12/2018</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements des primes reçues des assurés	82 858 058	83 543 592
Sommes versées pour paiement des sinistres	-22 578 945	-16 453 746
Décaissements de primes pour les cessions		-297 521
Encaissements des sinistres pour les cessions	32 543	
Commissions reçues sur les cessions	8 747	784
Commissions versées aux intermédiaires	-3 098 903	-2 576 307
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-8 795 132	-7 303 607
Variation des dépôts auprès des cédantes	-42 578	123 253
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-66 235 530	-71 763 379
Encaissements liés à la cession de placements financiers	100 597	23 093
Produits financiers reçus	20 315 491	15 057 165
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>2 564 347</b>	<b>353 329</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-91 186	-78 130
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	67 500	
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-23 686</b>	<b>-78 130</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>2 540 661</b>	<b>275 199</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>	<b>957 338</b>	<b>682 139</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b>3 497 999</b>	<b>957 338</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2019**

### **I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

La Compagnie Nouvelle d'Assurance – Attijari Assurance est une société anonyme de droit tunisien, dont l'objet social est la pratique des opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation.

La société est régie par les lois en vigueur en Tunisie et notamment la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances et la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales.

### **II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

L'exercice 2019 a connu les faits marquants suivants :

- Une croissance du chiffre d'affaires global de 0,6% par rapport à 2018.
- Une amélioration du taux de rendement du portefeuille titres (hors les actions UADH) passant de 7,55% en 2018 à 8,02% en 2019.
- Un résultat technique en progression de 23% à 10,9 MD.
- Un résultat net bénéficiaire en progression de 22,8% par rapport à l'année dernière, à 6 MD.

### **III- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers de la société sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définies par le système comptable tunisien et plus particulièrement par les normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances.

#### **A- Actifs incorporels et corporels**

Les actifs incorporels et corporels qui répondent aux critères de classement en tant qu'actif, prévus respectivement par les Normes Comptables N°6 et 5, sont pris en compte à leur coût d'acquisition.

La valeur amortissable de ces actifs est linéairement répartie sur la durée d'utilisation de cette immobilisation.

#### **B- Contrat de location financement**

Les contrats de location sont comptabilisés, au début de la période de location, à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

## **C- Obligations et autres titres à revenus fixes**

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires sur achats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en débit du compte « Revenus des placements ».

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre est prise en produit.

## **D- Primes acquises non émises**

Les primes acquises et non émises correspondent aux :

- Primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques ;
- la partie chevauchante au 31/12, des primes annuelles mais dont l'émission est fractionnée mensuellement.

## **E- Primes à annuler**

En absence d'un historique permettant d'estimer de manière statistique les primes à annuler relatifs aux primes acquises de l'exercice, elles sont déterminées sur la base d'un inventaire des annulations intervenues postérieurement à la date de clôture.

## **F- Intérêts acquis non échus**

Les intérêts acquis et non échus relatifs aux placements sont constatés, selon la règle de prorata temporis, en produit de l'exercice.

## **G- Autres comptes de régularisation**

Les autres charges constatés d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

## **H- Provisions techniques**

### **Provision mathématique :**

Elle correspond à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Elle est déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

### **Provision pour frais de gestion :**

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

**Provision pour participation aux bénéfices :**

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéfices n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

**Provision pour sinistres à payer :**

Il s'agit de la dette de la compagnie envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par la compagnie ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

**Provision d'égalisation :**

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

**Charges par destination**

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie :

- Frais d'acquisitions
- Frais d'administration des contrats
- Frais de gestion des sinistres
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit :

- Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.
- Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment :
  - ✓ L'effectif,
  - ✓ Surface des locaux occupés,
  - ✓ Temps de travail

Les charges non techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

**IV- NOTES SUR LE BILAN****Mouvements sur les éléments de l'actif**

Les mouvements sur les éléments de l'actif ont été détaillés dans un tableau établi conformément à l'annexe 8 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 8).

### AC1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisant au 31/12/2019, le montant brut de 33 853 dinars et la valeur nette d'amortissements de 33 101 dinars, correspondent aux coûts des licences d'utilisation du logiciel d'exploitation de la Compagnie, ainsi qu'une application de reporting fiscal « Liasse fiscale ».

Le coût des deux logiciels est amorti linéairement au taux de 33.33%.

### AC22 Autres installations, outils et mobilier

Les autres installations, outils et mobiliers totalisant 1 081 406 dinars au 31/12/2019 se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute	Taux d'amort.	Amortissement	Valeur nette
Matériel de transport	465 699	20%	223 448	242 251
Matériel et Mobiliser de Bureau	426 239	20%	216 118	210 121
Matériel informatique	189 468	33,33%	168 267	21 202
<b>Total</b>	<b>1 081 406</b>		<b>607 833</b>	<b>473 573</b>

### AC 3 Placements

#### AC31 Terrains et constructions

La valeur brute des Terrains et constructions totalisant 4 595 647 dinars au 31/12/2019 se détaillent comme suit :

• Terrain	1 429 103
• Construction	1 295 042
• Agencement et Aménagement Construction	1 838 063
• Agencement et Aménagement en cours	33 439
	<hr/>
	<b>4 595 647</b>

#### AC33 Autres placements financiers

Les autres placements financiers totalisant 335 503 642 dinars au 31/12/2019 se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 2019	Provision pour dépréciation	Valeur nette 2019	Valeur nette 2018
Bons de trésor	155 459 052	0	155 459 052	111 695 052
Emprunt national	1 562 500	0	1 562 500	1 875 000
Emprunts obligataires	64 691 000	0	64 691 000	77 205 000
Actions cotées	7 492 871	6 071 327	1 421 544	1 938 235
Actions Attijari SICAV	3 112 903	0	3 112 903	4 446 821
Avances sur contrats	29 942 645	0	29 942 645	19 939 284
Certificats de dépôt	72 500 000	0	72 500 000	47 000 000
Prêts et Cautionnements	742 671	0	742 671	110 785
<b>Total</b>	<b>335 503 642</b>	<b>6 071 327</b>	<b>329 432 315</b>	<b>264 210 177</b>

Les actions cotées se détaillent comme suit :

- 985376 Actions UADH acquises en 2015 à 6 996 170 dinars, provisionnés en 2018 à concurrence de 5 057 935 dinars, ont enregistré à la clôture de l'exercice 2019 une dépréciation supplémentaire de 979 464 dinars provisionnés d'égal montant, soit une dépréciation totale de 86% du coût historique.
- 14 517 Actions Attijari Bank acquises en 2019 à 496 702 dinars, ayant subi à la clôture de l'exercice 2019 une dépréciation de 33 929 dinars, provisionnés d'égal montant.

Les placements ont fait l'objet d'une synthèse dans un tableau établi conformément à l'annexe 9 « Etat récapitulatif des placements » de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 9).

#### AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques constatées à la clôture de l'exercice 2019, s'élève à 260 469 dinars contre 501 606 dinars en 2018, s'analysant comme suit :

	2019	2018
• Part des réassureurs dans les provisions mathématiques relative à la cession en facultative d'un contrat « Assuremprunt » ayant fait l'objet de lettres de garantie de la part des réassureurs	119 480	314 319
• Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer relative aux primes décès cédés aux réassureurs dans le cadre de traités en excédent de sinistres	140 989	187 287
<b>Total</b>	<b>260 469</b>	<b>501 606</b>

#### AC611 Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises, s'élevant au 31/12/2019 à 15 816 347 dinars contre 11 237 501 dinars pour l'exercice précédent, correspondent à des primes à émettre relatives à des primes échelonnées, ou bien des primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises (ou annulées) en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques. Elles se détaillent comme suit :

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
• Primes acquises et non émises	16 104892	11 582985
• Provision pour primes à annuler	<288 545 >	<345 484>
<b>Total</b>	<b>15 816 347</b>	<b>11 237 501</b>

#### **AC62 Créances nées d'opérations de réassurance**

Les créances nées d'opérations de réassurance totalisant 128 623 dinars au 31/12/2019 s'analysent comme suit :

• Solde comptes de réassurance 2018	109 565
• Solde comptes de réassurance 2019	49 414
• Primes cédées en 2017 (en fac)	<2 644>
• Primes cédées en 2018 (en fac)	<1 470>
• Primes cédées en 2019 (en fac)	<26 242>
<b>Total</b>	<b>128 623</b>

#### **AC63 Autres créances**

Les autres créances totalisant 10 593 259 dinars au 31/12/2019 contre 6 672 121 dinars en 2018, se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018
Personnel avances et acomptes	118 956	135 931
Retenues à la source opérées par les organismes financiers et les autres débiteurs	10 012 477	6 266 127
Fournisseurs avances et acomptes	229 006	166 529
Autres débiteurs	232 819	103 534
<b>Total</b>	<b>10 593 259</b>	<b>6 672 121</b>

#### **AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse**

Les avoirs en banque, CCP, chèques et caisse totalisent au 31/12/2019 la somme de 3 497 999 dinars contre 957 338 dinars en 2018 :

Désignation	2019	2018
Comptes courants Attijari Bank	3 497 706	957 232
Compte chez Attijari Intermédiation	<198>	<205>
Caisse Siège	491	311

<b>Total</b>	<b>3 497 999</b>	<b>957 338</b>
--------------	------------------	----------------

### **AC73 Comptes de régularisation actifs**

Les comptes de régularisation actifs totalisant 12 625 770 dinars au 31/12/2019 contre 9 462 274 dinars en 2018, se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018
Intérêts courus sur BTA	6 037 195	4 240 527
Intérêts courus sur Emprunts obligataires	2 134 393	2 496 359
Intérêts courus sur Emprunt national	52 735	63 283
Intérêts courus sur Certificats de dépôt	2 023 241	1 156 424
Amortissement des différences sur les prix de remboursement des BTA (décotes)	2 143 066	1 159 900
<b>S/Total Intérêts acquis non échus</b>	<b>12 390 630</b>	<b>9 116 493</b>
Charges constatées d'avance	21 065	19 511
Intérêts courus sur avances Contrat Vie	141 735	-
Dividendes à recevoir	-	147 806
Pénalités et frais de gestion à recevoir sur rachats de contrats de capitalisation	3 769	154 645
Agios débiteurs relatifs aux comptes courants bancaires	67 615	22 862
Autres	957	957
<b>S/Total Autres comptes de régularisation</b>	<b>235 141</b>	<b>345 781</b>
<b>Total</b>	<b>12 625 770</b>	<b>9 462 274</b>

### **Mouvements sur les éléments des capitaux propres et des passifs**

#### **CP1 Capitaux propres**

Les capitaux propres avant résultat totalisent 19 117 924 dinars au 31/12/2019 contre 14 217 068 dinars en 2018. La variation de +4 900 856 dinars correspond à l'affectation du montant du résultat bénéficiaire de l'exercice 2018.

#### **PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers**

Les dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisant 109 709 dinars au 31/12/2019 contre 173 971 dinars en 2018, correspondent au montant restant dû relatif à cinq contrats de leasing conclus avec la société ATTIJARI LEASING.

La ventilation selon la durée résiduelle de la dette en distinguant la part à moins d'un an, la part à plus d'un an et moins de cinq ans et la part à plus de cinq ans s'établi comme suit :

	<b>Principal</b>	<b>Marge</b>
Dette à moins d'un an	43 572	5 916
Dette à moins de cinq ans	66 137	3 487
<b>Total</b>	<b>109 709</b>	<b>9 403</b>

### **PA3 Provisions techniques brutes**

Les provisions techniques brutes totalisant 334 142 446 dinars au 31/12/2019 contre 266 202 945 dinars en 2018, détaillées comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Provisions mathématiques Epargne	308 370 929	238 097 363
Provisions pour sinistres à payer Epargne	187 236	5 577 979
Provision pour frais de gestion des sinistres	9 362	278 899
Provision pour participation aux bénéfices	8 265 518	5 549 390
<b>S/T Provisions Epargne</b>	<b>316 833 045</b>	<b>249 503 631</b>
Provisions mathématiques Décès	9 233 440	9 037 025
Provisions pour rentes	3700	170281
Provisions pour sinistres à payer Décès	7 613 176	7 032 288
Provision pour frais de gestion des sinistres	379162	350614
Provisions d'égalisation	79923	109106
<b>S/T Provisions Décès</b>	<b>17 309 401</b>	<b>16 699 314</b>
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>334 142446</b>	<b>266 202 945</b>

### **PA 61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe**

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisant 3 763 233 dinars au 31/12/2019 contre 3 007 093 dinars pour l'exercice précédent, correspondent principalement au montant des commissions d'acquisition et de gestion des encours revenant à la Banque Attijari de Tunisie, au titre de l'exercice 2019, dans le cadre des opérations de Bancassurance.

### **PA 63 Autres dettes**

Les autres dettes totalisant au 31/12/2019 la somme de 10 636 564 dinars contre 7 052 395 dinars en 2018, se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
IS 2016	1 114 145	1 114 145
IS 2017	1 916 920	1 916 920
IS 2018	2 999 837	2 999 837
IS 2019	3 723 068	-
Contribution conjoncturelle au Budget de l'Etat	-	342 838
Contribution sociale de solidarité	319 120	85 710

Impôts et taxes	184 914	227 040
CNSS	85 108	106 836
<b>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</b>	<b>10 343 112</b>	<b>6 793 327</b>
Divers fournisseurs d'exploitation	116 709	80 610
Fournisseurs factures non encore parvenues	175 058	177 254
<b>Créditeurs divers</b>	<b>291 767</b>	<b>257 864</b>
Personnel rémunérations dues	1 685	1 205
<b>Total</b>	<b>10 636 564</b>	<b>7 052 395</b>

#### PA71 Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs totalisant 2 765 932 dinars au 31/12/2019 contre 2 025 945 dinars en 2018, se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018
Provision pour bonus à payer	300 000	250 000
Provision jetons de présence	50 000	50 000
Provision Challenges aux réseaux	256 552	125 000
Provisions pour cadeaux	100 000	80 000
Commission d'acquisition/PANE	1 035 972	924 582
Provisions pour congés	156 567	124 301
Provision pour départ à la retraite	38 535	30 333
Cotisations Assurance Groupe à payer	46 804	126 664
Redevance SI WASSIL	180 000	-
Diverses charges à payer	560 625	297 765
Produits constatés d'avance	11 350	11 350
Capitaux constitutifs de rentes	29 527	5 950
<b>Total</b>	<b>2 765 932</b>	<b>2 025 945</b>

## V. NOTES SUR LE RESULTAT

### Résultat technique de l'assurance vie

Le résultat technique de l'exercice 2019 est bénéficiaire de + 10 893 921 dinars contre un bénéfice de + 8 836 360 dinars pour l'exercice précédent.

Un état de résultat technique par catégories de contrats a été établi selon le modèle prévu par l'annexe 12 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 12).

### PRV1 Primes

Les primes acquises nettes des cessions de réassurance s'élèvent au 31/12/2019 à 86 810 593 dinars contre 86 263 567 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignation	2019	2018	Variation	%
Primes émises	85 238 009	85 141 530	96 479	0,11%
Primes annulées	-2 811 288	-1 929 622	-881 666	45,69%
<b>Primes émises nettes</b>	<b>82 426 721</b>	<b>83 211 908</b>	<b>-785 186,7</b>	<b>-0,94%</b>
Variation Primes acquises non encore émises	4 578 846	3 243 236	1 335 610	41%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>87 005 567</b>	<b>86 455 144</b>	<b>550 423,28</b>	<b>0,64%</b>
Primes cédées	-194 974	-191 577	-3 397	1,77%
<b>Total net</b>	<b>86 810 593</b>	<b>86 263 567</b>	<b>547 026</b>	<b>0,63%</b>

- Le chiffre d'affaires a enregistré en 2019 une stagnation ayant concerné aussi bien les primes de prévoyance que d'Épargne.
- Les primes annulées concernant principalement les primes d'Épargne ont enregistré une nette hausse de 46%.

#### **PRV2 Produits de placements**

Les produits des placements totalisent 23 496 794 dinars au 31/12/2019 contre 16 762 457 dinars pour l'exercice précédent, soit une hausse de +40%.

#### **PRV4 Autres produits techniques**

Les autres produits techniques totalisant 291 267 dinars au 31/12/2019 contre 314 235 dinars l'exercice précédent, correspondent aux montants des prélèvements de pénalités et des frais de gestion au titre des rachats de contrats d'Épargne.

#### **CHV1 Charge de sinistres**

Les charges de sinistres et des prestations payées nettes de cessions de réassurance totalisent 17 810 204 dinars au 31/12/2019 contre 19 253 975 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignations	2019	2018
Sinistres payés	3 526 554	2 690 772
Part des réassureurs	-237 680	-61 830
<b>S/T</b>	<b>3 288 874</b>	<b>2 628 942</b>
Variations des provisions pour sinistres à payer	580 889	283 116
Part des réassureurs	46 298	-123 253
<b>S/T</b>	<b>627 187</b>	<b>159 863</b>
Prestations payées	19 052 391	13 762 974
Variation des provisions pour prestations à payer	-5 390 743	2 440 014
<b>S/T</b>	<b>13 661 648</b>	<b>16 202 988</b>
Charges de gestion des sinistres	473 484	127 025
Variation provision pour charges de sinistres	-240 989	135 157
<b>S/T</b>	<b>232 495</b>	<b>262 182</b>
<b>Total charges de sinistre</b>	<b>17 810 204</b>	<b>19 253 975</b>

#### CHV2 Variation des autres provisions

La variation des autres provisions techniques s'élève au 31/12/2019 à 73 191 466 dinars contre 67 226 807 dinars, détaillée comme suit :

Désignation	2019	2018
Var. Provisions mathématique Epargne	70 273	61 962
	566	646
Var. Provision pour participation aux bénéficiaires	2 716 128	2 844 154
Var. Provisions pour rentes éducation	-170 281	29 914
Var. Provisions mathématique Décès	-264 508	2 315 578
Var. Provisions mathématique PU Assuremprunt	464 622	304 311
Var. Provision d'égalisation	-29 183	-19 392
<b>Total brut de la variation des autres provisions d'assurance vie</b>	<b>72 990</b>	<b>67 437</b>
	<b>344</b>	<b>211</b>
Var. Part des réassureurs dans les PM	-201 122	-210 404
<b>Total net de la variation des autres provisions d'assurance vie</b>	<b>73 191</b>	<b>67 226</b>
	<b>466</b>	<b>807</b>

#### CHV4 Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent 6 171 558 dinars au 31/12/2019 contre 4 892 421 dinars pour l'exercice précédent. Ces frais représentent 7,06% du total des primes acquises en 2019 contre 5,66% pour 2018.

Ils correspondent aux frais directement ou indirectement imputables aux activités d'acquisition et d'administration des contrats.

#### CHV5 Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent 2 265 192 dinars au 31/12/2019 contre 2 970 966 dinars pour l'exercice précédent. Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne peuvent être affectés ni directement ni indirectement par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations représentatives de l'activité d'assurance vie.

### **CHV9 Charges de placements**

Les charges de placements totalisent au 31/12/2019 266 315 dinars contre 159 731 dinars au titre de l'exercice précédent.

Elles correspondent aux frais directement imputables, tels que les frais de bourse et les frais de courtage, ainsi que les frais indirectement imputables aux activités de gestion des placements, tels que les charges de personnel, les loyers et les amortissements des équipements d'exploitation.

Ces charges ont été synthétisés dans un tableau établi selon le modèle prévu par l'annexe 11 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 11).

### **PRNT1 Revenus des placements**

Les produits des placements « libres » totalisent 84 735 dinars au 31/12/2019 contre 153 702 dinars pour l'exercice précédent.

### **CHNT12 Correction de valeur sur placements**

La correction de valeur sur placements totalise 1 013 392 dinars au 31/12/2019 correspondant au montant de la provision pour dépréciation des actions cotées (UADH et Attijari Bank).

## **VI. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

- Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisant +2 564 347 dinars au 31/12/2019 contre +353 328 dinars pour l'exercice précédent s'analysent comme suit :
- Les encaissements des primes reçues des assurés totalisent 82 858 058 dinars au 31/12/2019 contre 83 543 592 dinars pour l'exercice précédent.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres totalisent 22 578 945 dinars au 31/12/2019 contre 16 453 746 pour l'exercice précédent.
- Les Encaissements au titre primes cédés aux réassureurs s'élèvent à 32 543 dinars au 31/12/2019 contre un solde nul pour l'exercice précédent.
- Commissions reçues sur les cession totalisent 8 747 dinars au 31/12/2019 contre 784 pour l'exercice précédent.
- Les commissions versées aux intermédiaires totalisent 3 098 903 dinars au 31/12/2019 contre 2 576 307 dinars l'exercice précédent.
- Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel totalisent 8 795 132 dinars au 31/12/2019 contre 7 303 607 pour l'exercice précédent.
- La variation des dépôts auprès des cédantes présentent au 31/12/2019 un solde négatif de 42 578 dinars contre un solde positif de 123 253 pour l'exercice précédent.
- Les décaissements liés à l'acquisition des placements financiers totalisent 66 235 530 dinars au 31/12/2019 contre 71 763 379 dinars pour l'exercice précédent.

- Les encaissements liés à la cession de placements financiers s'élèvent à 100 597 dinars au 31/12/2019 contre 23 093 dinars pour l'exercice précédent.
- Les produits financiers reçus au 31/12/2019 s'élèvent à 20 315 491 dinars contre 15 057 165 dinars pour l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent +23 686 dinars au 31/12/2019 contre +78 130 dinars pour l'exercice précédent, s'analysent comme suit :
  - Les Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles au 31/12/2019 s'élèvent à 91 186 dinars contre 78 130 pour l'exercice précédent.
  - Les Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles au 31/12/2019 s'élèvent à 67 500 dinars contre un solde nul pour l'exercice précédent.

## **VII. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **PASSIFS EVENTUELS**

Une opposition administrative a été prononcée par le Receveur des Finances de Rades le 19 septembre 2019 à l'encontre de la Compagnie, pour le recouvrement d'un montant de 5 243 324,949 dinars, et ce, suite à une déclaration tardive de sa part concernant un débiteur du Trésor Public.

Suite à cette opposition administrative, la Compagnie a entrepris toutes les actions nécessaires afin de bien justifier à l'Administration, l'absence de toute relation avec le débiteur en question, ainsi que de démontrer la bonne foi du retard de déclaration.

A l'issue de ces actions, l'Administration a suspendu toute action de recouvrement à l'encontre de la Compagnie.

Pour conforter le classement définitif de cette opposition, la Compagnie a saisi, en date du 18 janvier 2020, la Cour d'Appel afin de demander l'annulation de l'opposition et d'obtenir ainsi une main levée totale et définitive. Une première audience a été fixée pour le 18 mars 2020.

Nous attendons un jugement en notre faveur, la jurisprudence en matière civile et commerciale étant favorable aux déclarations tardives de bonne foi produites même en instance d'Appel.

### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 28 février 2020.

Depuis cette date, la crise sanitaire liée au Covid-19 s'est propagée. Un couvre-feu suivi d'un confinement total ont été décrétés et des mesures exceptionnelles à caractère économique et social ont été prises pour faire face à cette pandémie, dont notamment les mesures arrêtées par la Banque Centrale de Tunisie avec la Baisse du taux directeur de 100 points de base et le report des échéances des crédits arrivant à terme au cours de la période allant du 1er mars au 30 septembre 2020.

La Compagnie pour sa part a entrepris des mesures pour préserver la santé de son personnel et pour assurer la continuité de ses activités.

Cette situation pourrait engendrer outre une hausse du risque de sinistralité et une forte volatilité du marché financier, une diminution du rythme de renouvellement des affaires périodiques, ainsi que des nouvelles affaires.

En conséquence, la Compagnie s'attend à un impact sur ses performances en 2020.

Des simulations d'impacts de cette pandémie, sur la base d'hypothèses d'évolution de la sinistralité, du rendement des placements, ainsi que des effets des mesures prises par la BCT pour le report des échéances, est en cours d'étude en collaboration avec le Comité Général des Assurances.

A l'état actuel des choses, cet évènement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice 2019, ne donne lieu à aucun ajustement des états financiers clôturés au 31/12/2019. En effet, les provisions techniques constituées dont une provision pour égalisation de 70 157 DT, ont été jugées suffisantes. Néanmoins, l'évolution future de cette pandémie COVID-19 risque d'avoir des répercussions plus importantes.

### **OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Les opérations réalisées en 2019 avec les parties liées se présentent comme suit :

#### ➤ **Emprunts obligataires**

Parties liées	Souscriptions	Amortissements	Solde clôture	Coupons bruts
Attijari leasing	-	2 360 000	15 740 000	1 438 350
Attijari Bank	-	1 130 000	8 779 000	741 135

#### ➤ **Contrats de leasing**

Parties liées	Souscriptions	Règlements	Solde clôture	Marge bénéficiaire passée en charge
Attijari leasing	-	54 859	119 112	11 376

#### ➤ **Certificats de dépôt**

Parties liées	Souscriptions	Remboursements	Solde clôture	Intérêts perçus d'avance
Attijari Bank	48 500 000	23 000 000	68 500 000	3 566 211
Attijari leasing	4 000 000	-	4 000 000	416 506

➤ **SICAV Obligataire**

Parties liées	Souscriptions	Rachats	Plus-value	Solde clôture
Attijari Gestion	19 547 756	20 881 674	104 095	3 112 903

➤ **Bancassurance**(Commissions d'acquisition et de gestion)

Parties liées	Règlements	Solde clôture	Commissions passées en charges
Attijari Bank	2 987 513	3 630 873	3 738 551

➤ **Refacturation de charge**

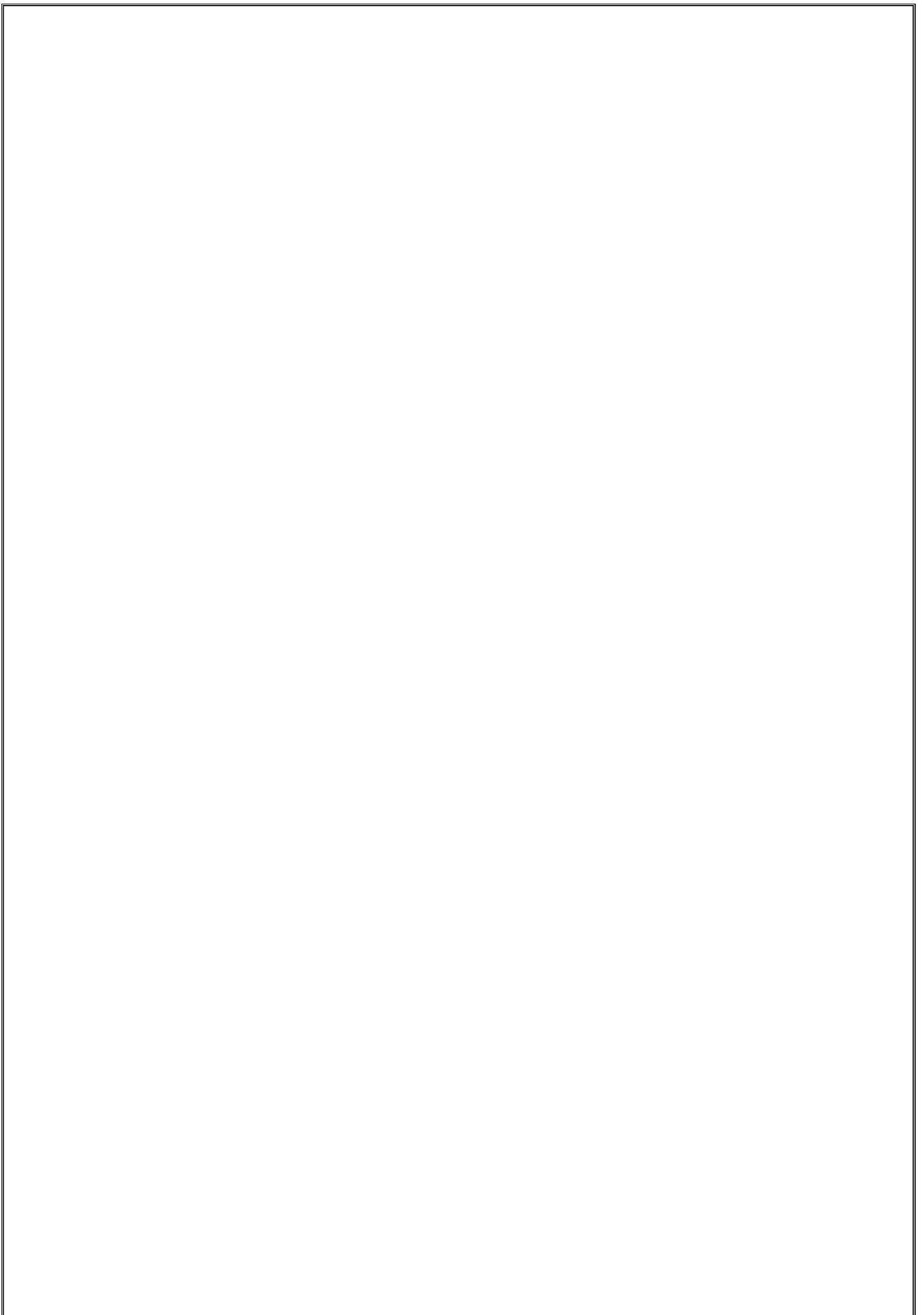
Parties liées	Encaissements	Créances
Attijari Bank	87 978	200 585

➤ **Location serveurs**

Parties liées	Règlements	Solde clôture	Commissions passées en charges
Attijari Bank	38 630	2 471	29 370

➤ **Redevance SI**

Parties liées	Provision passée en charge
Wafa assurance	180 000



**Annexe 8**  
**Mouvements ayant affecté les éléments de l'actifs**

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
<b>Actifs incorporels</b>	<b>33 853</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33 853</b>	<b>32 506</b>	<b>0</b>	<b>595</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33 101</b>	<b>0</b>	<b>752</b>
Frais de recherche et développement				0							0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques	33 853	0	0	33 853	32 506	0	595	0	0	0	33 101	0	752
Fonds de commerce				0							0	0	0
Acomptes versés				0							0	0	0
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>1 010 367</b>	<b>169 039</b>	<b>98 000</b>	<b>1 081 406</b>	<b>503 673</b>	<b>0</b>	<b>202 160</b>	<b>0</b>	<b>98 000</b>	<b>0</b>	<b>607 833</b>	<b>0</b>	<b>473 573</b>
Installations techniques et machines				0							0	0	0
Autres installations, outillage et mobilier	1 010 367	169 039	98 000	1 081 406	503 673	0	202 160	0	98 000	0	607 833	0	473 573
Acomptes versés				0							0	0	0
<b>Placements</b>	<b>274 800 949</b>	<b>391 546 786</b>	<b>322 750 448</b>	<b>343 597 288</b>	<b>423 150</b>	<b>5 057 935</b>	<b>233 185</b>	<b>1 013 392</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>656 334</b>	<b>6 071 327</b>	<b>336 869 626</b>
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	4 575 499	20 148	0	4 595 647	423 150	0	233 185	0	0	0	656 334	0	3 939 312
<i>Placements dans les entreprises liées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
<i>Placements dans les entreprises avec un lien de participation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Autres placements financiers	270 225 450	391 526 639	322 750 448	339 001 641	0	5 057 935	0	1 013 392	0	0	0	6 071 327	332 930 313
Actions, autres titres à revenu variable	11 442 991	20 044 458	20 881 674	10 605 774		5 057 935	0	1 013 392	0	0	0	6 071 327	4 534 447
Obligations et autres titres à revenu fixe	190 775 052	43 764 000	12 826 500	221 712 552							0	0	221 712 552
Prêts hypothécaire				0							0	0	0
Autres prêts	20 050 069	14 694 818	4 059 572	30 685 316							0	0	30 685 316
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers	47 957 338	313 023 363	284 982 702	75 997 999							0	0	75 997 999
Autres	0	0	0	0							0	0	0
Créances pour espèces déposés				0							0	0	0
Placements des contrats en UC				0							0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>275 845 169</b>	<b>391 715 825</b>	<b>322 848 448</b>	<b>344 712 546</b>	<b>959 329</b>	<b>5 057 935</b>	<b>435 939</b>	<b>1 013 392</b>	<b>98 000</b>	<b>0</b>	<b>1 297 268</b>	<b>6 071 327</b>	<b>337 343 950</b>

**Annexe N°9**  
**Etat récapitulatif des placements**

	Valeur brute	Valeur nette	juste valeur	Plus ou moins-value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	4 595 647	3 939 312		-656 334
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	10 605 774	4 534 447		-6 071 327
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	294 212 552	294 212 552		0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	30 685 316	30 685 316		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	3 497 999	3 497 999		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
<b>Total des Placements</b>	<b>343 597 288</b>	<b>336 869 626</b>	<b>0</b>	<b>-6 727 662</b>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	343 597 288	336 869 626		6 727 662
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				
<b>Total</b>	<b>343 597 288</b>	<b>336 869 626</b>	<b>0</b>	<b>6 727 662</b>

**Annexe N°10**  
**Etat des règlements et des provisions pour sinistres décès à payer**

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015
<b>Inventaire 2015</b>			
Règlements cumulés	51 326	190 232	60 312
Provisions pour sinistres déclarés	40 500	342 649	777 244
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>91 826</b>	<b>532 881</b>	<b>837 556</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229
% sinistres / primes acquises	44,12%	17,92%	13,93%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016
<b>Inventaire 2016</b>				
Règlements cumulés	51 326	261 921	344 482	144 581
Provisions pour sinistres déclarés	41 500	301 821	811 324	1 354 368
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>92 826</b>	<b>563 742</b>	<b>1 155 806</b>	<b>1 498 948</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231
% sinistres / primes acquises	44,60%	18,96%	19,22%	15,65%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Inventaire 2017</b>					
Règlements cumulés	51 326	315 502	518 904	553 899	185 664
Provisions pour sinistres déclarés	42 500	247 837	677 209	1 404 032	1 639 230
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>93 826</b>	<b>563 339</b>	<b>1 196 113</b>	<b>1 957 932</b>	<b>1 824 894</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760
% sinistres / primes acquises	45,08%	18,94%	19,89%	20,45%	15,00%

Année d'inventaire	Exercice de survenance					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Inventaire 2018</b>						
Règlements cumulés	89 202	391 643	845 435	1 112 333	1 097 092	843 489
Provisions pour sinistres déclarés	1 000	149 503	349 045	806 236	1 398 377	1 724 297
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>90 202</b>	<b>541 146</b>	<b>1 194 480</b>	<b>1 918 569</b>	<b>2 495 469</b>	<b>2 567 786</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001
% sinistres / primes acquises	43,34%	18,20%	19,86%	20,04%	20,51%	18,22%

Année d'inventaire	Exercice de survenance						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Inventaire 2019</b>							
Règlements cumulés	89 202	391 643	907 969	1 238 314	1 487 975	2 151 444	1 608 595
Provisions pour sinistres déclarés	1 000	172 736	285 757	609 028	1 138 577	1 319 699	1 478 031
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>90 202</b>	<b>564 379</b>	<b>1 193 726</b>	<b>1 847 343</b>	<b>2 626 551</b>	<b>3 471 143</b>	<b>3 086 626</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843
% sinistres / primes acquises	43,34%	18,98%	19,85%	19,29%	21,59%	24,64%	18,97%

**Annexe N°11**  
**Ventilation des charges et des produits des placements**

	<b>Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations</b>	<b>Autres revenus et frais financiers</b>	<b>Total</b>
Revenus des placements immobiliers			
Revenu des participations			
Revenu des autres placements		23 581 529	23 581 529
Autres revenu financiers (commissions, honoraires)			
<b>Total produits des placements</b>	<b>0</b>	<b>23 581 529</b>	<b>23 581 529</b>
Intérêts		0	0
Frais externes		266315	266 315
Autres frais		0	0
<b>Total charges des placements</b>	<b>0</b>	<b>266 315</b>	<b>266 315</b>

**ANNEXE N°12**  
**Résultat technique par catégorie d'assurance vie**

	Produits décès	Produits épargne	Total
Primes	16 047 146	70 958 421	87 005 567
Charges de prestations	3 526 554	18 761 124	22 287 677
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	610 087	64 613 286	65 223 373
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			
<b>Solde de souscription</b>	<b>11 910 505</b>	<b>-12 415 988</b>	<b>-505 483</b>
Frais d'acquisition	1 933 748	1 804 803	3 738 551
Autres charges de gestion nettes	955 469	4 224 961	5 180 430
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>2 889 217</b>	<b>6 029 764</b>	<b>8 918 981</b>
Produits nets de placements	907 023	22 323 552	23 230 574
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	2 716 128	2 716 128
<b>Solde financier</b>	<b>907 023</b>	<b>19 607 424</b>	<b>20 514 447</b>
Primes cédées et/ou rétrocédées	194 974		194 974
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	237 680		237 680
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	-247 420		-247 420
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats			
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	8 747		8 747
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>195 967</b>	<b>0</b>	<b>195 967</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>9 732 344</b>	<b>1 161 671</b>	<b>10 894 015</b>
<b>Informations complémentaires</b>			
Montants des rachats		18 761 124	18 761 124
Intérêts techniques bruts de l'exercice		10 312 339	10 312 339
Provisions techniques brutes à la clôture	17 309 401	316 833 045	334 142 446
Provisions techniques brutes à l'ouverture	16 699 314	249 503 631	266 202 945

**Compagnie Nouvelle d'Assurance »(Attijari Assurance)**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019**

**Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance,**

**I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30/03/2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société «Compagnie Nouvelle d'Assurance», qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 25 137 836 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6 019 911 dinars.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Observations**

Nous attirons l'attention sur la note VII paragraphe « Evènements postérieurs à la clôture »des états financiers qui décrit les évènements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité de la compagnie. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

#### **4. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
  
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
  
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
  
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
  
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

## **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

## **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

**AMC Ernst & Young**

**Tunis, le 30 Avril 2020**

**Noureddine Hajji**

**Compagnie Nouvelle d'Assurance (Attijari Assurance)**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**États financiers - exercice clos le 31 décembre 2019**

**Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2019.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2019 :**

**Néant**

**II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :**

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- 1- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2019 un chiffre d'affaires relatif au produit « Epargne collectif » pour un montant de 2 005 608 dinars. Ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance épargne collectif entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank conclu en 2018.
- 2- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a conclu avec Attijari Bank une convention de bancassurance définissant les obligations et les droits de chaque partie. A ce titre :
  - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux

commissions d'acquisition des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 641 570 DT et revenant à Attijari Bank.

- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de prévoyance (Assuremprunt, Assurdécouvert, Assurdécouvert Pack, TDI et RahètBéli) pour un montant de 1 933 748 DT et revenant à Attijari Bank.
  - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions de gestion des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 1 163 233 DT et revenant à Attijari Bank.
  - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté un produit correspondant à la quote part de la société Attijari Bank dans les frais de challenge pour un montant de 200 585 DT. Ce montant représente 50% des charges engagées.
- 3- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2019 un chiffre d'affaires relatif au produit « Temporaire Décès en Inclusion » pour un montant de 319 692 DT. Ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance groupe négocié entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank.
- 4- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté des charges pour un montant de 29 370 DT comprenant les charges de loyer et sa quote-part dans les charges communes de téléphonie.

### III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants tel que visés à l'article 200 (nouveau) § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle fixe. Il bénéficie également d'une voiture de fonction, d'une indemnité de loyer et de carburant ainsi que des billets d'avion (Tunis - Maroc). Par ailleurs le Directeur Général bénéficie d'une prime de rendement.
- Le conseil d'administration du 1 avril 2019 propose la somme de cinquante mille dinars (50 000 dinars Brut) à allouer au Président du Conseil d'Administration, au titre d'une rémunération spéciale pour l'exercice 2018.

Les obligations et engagements de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en dinars) :

	<u>Directeur Général</u>		<u>Administrateurs</u>	
	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2019</b>	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2019</b>
Avantages à court terme	719 942	45 398	50 000	50 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>719 942</b>	<b>45 398</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

**AMC Ernst & Young**

**Tunis, le 30 Avril 2020**

**Noureddine Hajji**